



Club affilié FFJDA n°15311800 et FAEME n°666

SAO ARTS MARTIAUX REGLEMENT INTERIEUR

PRATIQUE « ADULTES »

SOUSCRIPTION: Il est indispensable de fournir **un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités retenues** pour être autorisé par les professeurs à participer aux cours.

De plus, nous vous demandons:

- @ 1 photos d'identité (nouveaux licenciés);
- @ la fiche d'inscription récapitulative remplie

Jours	horaires	
Lundi	9H15 -11H15	Tai Chi
Mardi/Jeudi	9H15- 11H15 et 19H-21H	
Lundi/Mercredi	19H45-21H15	Judo
Mercredi	18H30-19H30	Taïso
Vendredi	18H30-19H45	Kata

Enseignants : Jean Pierre Joie, Bernard Allabert, Patrick Garcia

Des séances optionnelles taichi pourront être proposées le

Vendredi 20H – 21H30

Des stages pourront être proposés sur le samedi/dimanche

Ces séances complémentaires peuvent être supprimées ou les horaires modifiés (indisponibilité du professeur ou de la salle), il **n'est donc pas possible de s'inscrire uniquement sur les cours du vendredi**

Pour faciliter l'inscription, le dossier doit être retourné le plus rapidement possible, **avec tous les documents demandés (1/fiche signalétique d'inscription- 2/Règlement intérieur signé - 3/certificat médical- 4/ une photo pour les nouveaux).**

COTISATIONS: Les cotisations doivent être payées à l'année (paiement en Septembre) par un chèque à l'ordre de: " **OMNISPORTS SAINT ALBAN SECTION ARTS MARTIAUX** ".

Tout retard dans le paiement entraînera l'exclusion jusqu'au règlement de la cotisation.

Le secrétaire peut aménager un échéancier de mise à l'encaissement pour étaler la charge sur plusieurs mois (fin septembre, fin octobre, fin novembre....). **Quelque soit les modalités administratives retenues, toute inscription est une inscription à l'année.**

COURS: **L'inscription à la section ARTS MARTIAUX ouvre droit à l'ensemble des activités proposées :**

Taïchi Chuan Judo-jujitsu Taïso

Informations administratives: 06/81/96/17/51

Patrick Garcia Directeur SAO Arts Martiaux

Un tarif préférentiel sera proposé aux étudiants pour une première inscription.

TENUE: Une tenue propre + **chaussures d'intérieur**

COMPORTEMENTS: Le club se réserve le droit de ne pas renouveler la licence à quiconque aurait eu durant l'année écoulée un comportement en contradiction avec l'éthique sportive.

EFFETS PERSONNELS, BIJOUX: Les dirigeants ne sauraient être tenus pour responsables des vêtements oubliés et des objets perdus ou volés à l'intérieur des vestiaires et de la salle.

ACCIDENTS: Tout accident survenant hors de la salle d'Arts Martiaux pendant ou après les cours ne relève plus de notre responsabilité.

Date

Signature



SAO Arts Martiaux

Activités Adultes

Taïchi Chuan- Qi Gong- Judo Jujitsu-Taïso

FICHE SIGNALÉTIQUE (à remplir par le licencié)

NOM																				
PRENOM																				
ADRESSE																				
CODE POSTAL																				
COMMUNE																				
Mail																				
DATE NAISSANCE																				
ANNEE D'INSCRIPTION	2016																			
TELEPHONE	05																		06	

L'inscription ouvre droit à toutes les activités adultes proposées :

Taïchi Chuan - - Judo Jujitsu - Taïso*

(* entourer les activités retenues)

FICHE RECAPITULATIVE (à remplir par le club)

SAISON 2016/2017	Dossier à remettre complet Maximum 3 semaines après le 1 ^{er} cours	
CERTIFICAT MEDICAL * Obligatoire pour commencer la pratique régulièrement	A fournir dès les premiers cours	
1 PHOTO D'IDENTITE (nouveaux licenciés)	OUI	NON
REGLEMENT INTERIEUR SIGNE	OUI	NON
PARTIE SIGNALÉTIQUE REMPLIE	OUI	NON
LICENCE SIGNEE	OUI	NON
SOMME A PAYER	202 €	
MONTANT DES CHEQUES VERSES		
Banquechèque n°.....		
NOMBRE DE CHEQUES	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	liquide:
NOMBRE DE PERSONNES CONCERNEES	1 2 3 4 5	
NOM DU DEBITEUR		
RECU DEMANDE (si le paiement est liquide: reçu obligatoire)	OUI	NON